



COMMUNE DE MONTESCOT

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet de
1^{ère} modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté municipal n° 2017-060 du 16/05/2017, Monsieur le Maire de Montescot a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de 1^{er} modification du plan local d'urbanisme (PLU) pour une durée de 31 jours du 06/06/2017 au 06/07/2017 inclus.

Le présent projet de modification n°1 n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, de sorte qu'il n'existe pas d'avis portant sur une évaluation environnementale. L'analyse de l'état initial de l'environnement, ainsi que l'évaluation des incidences du plan sur l'environnement, et l'exposé des raisons pour lesquelles le document n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur l'environnement, figurent dans le rapport de présentation du projet de modification du PLU, qui sera inclus dans le dossier soumis à enquête publique.

A cet effet, Monsieur Pierre CABARBAYE a été désigné par Monsieur le 1^{er} Conseiller du Tribunal Administratif de Montpellier comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Montescot aux jours et heures habituels d'ouverture des services administratifs soit lundi et vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h00, le mardi et mercredi de 10h à 12h30 et le jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie les jours suivants:

le vendredi 09 Juin 2017 de 15h00 à 17h00

le jeudi 06 Juillet 2017 de 17h00 à 18h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur l'enquête publique sur le projet de 1^{er} modification du plan local d'urbanisme (PLU) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Montescot - 2 Rue du Canigou-66200 MONTESCOT.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,

Louis SALA

